

Adresses pour les agents en recherche de logement

DEPARTEMENT du PUY DE DOME (63)

ORGANISME LOCAL D'INFORMATION EN MATIERE DE LOGEMENT

L'A.D.I.L (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Créée en 1982 par le Conseil Général du Puy-de-Dôme, cette agence composée de professionnels spécialisés (juristes, architectes...) est un centre d'information complet, neutre et gratuit sur le droit, le financement, la fiscalité en matière d'achat, de rénovation, de construction de logement et d'économies d'énergie. Conseils personnalisés sur RDV .

Maison de l'habitat

129 Avenue de la République

63100 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78 ; www.adil.org/63/V2/qui.htm

ORGANISMES LOCAUX D'OFFRES DE LOGEMENT

*** Les foyers d' hébergement temporaire :**

Proposent des solutions d'hébergements temporaires pour les jeunes travailleurs ou tout public, exemples : Foyer Home Dôme, Corum St-Jean...

Vous trouverez les adresses sur les pages jaunes de l'annuaire à la rubrique « foyers d'hébergement » ou « résidences avec services » ou « résidences hôtelières ».

*** Les organismes de logement social (HLM) :**

Pour louer, sous conditions de ressources, un logement à caractère social

-OPHIS (à Clermont-Fd , avec des antennes à Thiers et Riom), 32 rue de Blanzat,
63028 Clermont-Fd cedex 2

Tel : 04 73 41 16 16

- LOGIDOME

14 rue Buffon 63019 Clermont-Fd cedex 2

Tel : 04 73 98 28 98

- Auvergne Habitat

16 Bd Charles de Gaulle- 63000 Clermont-Fd

Tel : 04 73 17 00 00

- DOMOCENTRE
13 rue Condorcet- 63000 Clermont-Fd
Tel : 04 73 15 31 10

* Les organismes institutionnels d'aide :

- La Préfecture du Puy-de dôme - service de gestion du droit de réservation des logements sociaux relevant du contingent préfectoral.
18 , Bd Desaix 63000 Clermont-Ferrand - tel : 08 21 80 30 63
Contact : Céline MANZUOLI (Poste 62 09)
www.auvergne.pref.gouv.fr

*Les organismes du secteur privé ou notarial :

Pour trouver un logement en vente ou en location dans le secteur privé (agence immobilière), ces organismes professionnels sont constitués en chambres régionales ou départementales, spécialisés dans les métiers de l'immobilier et sont dotés d'un code d'éthique et de déontologie.

FNAIM - Auvergne :
www.fnaim-auvergne.com

CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens) :
www.immocnab.com/cnab-agence-immobiliere-auvergne-dep-63.html

CHAMBRE DES NOTAIRES DU PUY DE DOME :

10 rue M.FOCH- 63000 Clermont-Fd - tel : 04 73 29 16 66
www.chambre-puy-de-dome.notaires.fr

ORGANISMES INSTITUTIONNELS ANNEXES :

Sous Préfectures :

AMBERT
20 Bd Sully- 63600 Ambert
Tel : 04 73 82 00 07
Fax : 04 73 82 38 91

ISSOIRE
1 Bd de la sous-préfecture
BP3 63051 Issoire cedex
Tel : 04 73 89 07 76
Fax : 04 73 89 29 87

RIOM
Rue Gilbert .Romme
63201 Riom cedex
Tel : 04 73 64 65 00
Fax : 04 73 38 85 70

THIERS
26 rue Barante
63308 Thiers cedex
Tel : 04 73 80 80 80
Fax : 04 73 80 05 01

Conseil Général du Puy-de-Dôme :

Hôtel du département 24 rue Saint-Esprit 63033 Clermont-Ferrand cedex 1, tel 04 73 42 20 20
www.puydedome.fr

Conseil Régional d'Auvergne :

13/15 Avenue de Fontmaure - BP60 63402 Chamalieres cedex, tel : 04 73 31 85 85
www.cr-auvergne.fr

CAF du Puy-de-dôme :

Cité administrative du Puy-de-dôme
Rue Pélissier
63032 Clermont-Ferrand cedex 9
Tel : 0 820 25 63 10

CPAM 63 :

Cité administrative
Rue Pélissier
63031 Clermont-Ferrand cedex 9
Tel : 36 46
www.ameli.fr

EDF GDF services- distribution :

34 Avenue de la République
63100 Clermont-Fd
Tel : 08 10 43 30 63

DEPARTEMENT du CANTAL (15)

ORGANISMES LOCAUX D'OFFRE DE LOGEMENT :

*** Les organismes de logement social (HLM) :**

Pour louer, sous conditions de ressources, un logement à caractère social

OPDHLM 15 :

BP 10423
10 rue P.MARTY
15004 AURILLAC
Tel : 04 71 48 20 16

*** Les organismes institutionnels d'aide :**

Préfecture du Cantal :
Cours MONTHYON - BP 529-15005 AURILLAC Cedex -
Tel : 04 71 46 23 00
Fax : 04 71 64 88 01
www.cantal.pref.gouv.fr

Service de gestion du droit de réservation des logements sociaux relevant du contingent préfectoral. (Poste 25 34)

*Les organismes du secteur privé ou notarial :

Pour trouver un logement en vente ou en location dans le secteur privé , c 'est un syndicat professionnel constitué en chambres régionales ou départementales, spécialisé dans les métiers de l'immobilier et doté d'un code d'éthique et de déontologie ;

* FNAIM - Auvergne :
www.fnaim-auvergne.com

*CHAMBRE DES NOTAIRES DU CANTAL :

13 rue E.CHAPSAL
15000 AURILLAC
Tel :04 71 48 00 14
www.chambre-cantal.notaires.fr

ORGANISMES INSTITUTIONNELS ANNEXES :

Sous Préfectures :

-MAURIAC
Rue Guillaume DUPRAT
15200 MAURIAC
Tel : 04 71 68 06 06

-SAINT-FLOUR
35 rue SOREL
15100 SAINT FLOUR
Tel : 04 71 60 02 03

Conseil Général du Cantal :

Hôtel du département- 28 , avenue Gambetta 15015 Aurillac- Cedex -
Tel : 04 71 46 21 61 - fax : 04 71 46 21 07 .

Conseil Régional d'Auvergne :

13/15 Avenue de Fontmaure - BP60-63402 CHAMALIERES Cedex, tel : 04 73 31 85 85
www.cr-auvergne.fr

CAF du Cantal :

15 rue P.MARTY
BP 219 - 15002 AURILLAC
Tel : 0 820 25 15 10 Fax : 04 71 46 58 04
www.ameli.fr

CPAM 15 :

15 rue P.MARTY
15010 AURILLAC Cedex
Tel : 04 71 46 27 27
Fax : 04 71 46 27 03

EDF- GDF Distribution et services - Cantal :

1 , Cours d'Angoulême
15000 AURILLAC
Accueil clientèle :
Tel : 08 10 15 00 15